

Les infos

Vendredi 23 février 2007



HISTOIRE DE GROS SOUS

Il s'en est fallu de peu que le village de vacances de Scodi Neri ne soit fermé immédiatement, quitte à laisser en plan les inscrits pour cet été... le peu en question, ce sont les élus de la CGT qui ont voté contre la fermeture avec ceux de la CFDT et de FO bien que la CGT ait quitté depuis plusieurs années toute participation directe à la gestion des œuvres sociales du Comité Central d'Entreprise. Il ne s'agissait pas seulement en effet de savoir si le risque d'attentat est réel ou pas, mais aussi de l'existence d'appétits qui se manifesteraient pour récupérer ce village d'une valeur inestimable. Implanté dans un golfe encore protégé des constructions, il a permis à de nombreux salariés de la Société Générale de passer des vacances en Corse à un prix accessible, même avec le surcoût de la traversée, ce qui était l'objectif social de son achat à l'origine par la majorité CFDT - CGT - FO de l'époque. Déjà en 1981, la propriétaire corse du village avait préféré vendre au CCE, dont la représentante CGT n'avait qu'un mandat en papier l'autorisant à signer, plutôt qu'à un acheteur allemand prêt à payer en cash dans le bureau du notaire. Il s'agissait de tourisme social et de favoriser le développement de l'économie et de l'emploi local. C'est pourquoi la CGT considère toujours que Scodi Neri doit rester dans le patrimoine du CCE pour ces raisons, et c'est le sens de son vote qui a permis donc que Scodi Neri soit ouvert cet été.

MISE EN GARDE

Une pratique de reroutage de la messagerie s'est développée, souvent à la demande de la hiérarchie. Pendant les périodes de congés, certains transfèrent automatiquement leur mail à tel ou tel responsable et que ce dernier considère que le client ne peut attendre au noble motif qu'il s'agit d'une messagerie professionnelle... Grave erreur !!! La messagerie est personnelle, et peut contenir des messages privés, c'est même expressément prévu par la charte intranet. Les instructions sont pourtant claires, seul l'agent peut accéder à sa messagerie, la procédure prévue en cas d'absence consiste à programmer la réponse automatique idoine. Cette pratique fait évidemment courir un risque à celui qui transfère ses mails, mais aussi à celui qui les reçoit et les lit indûment ! La CGT va demander à la direction un rappel des instructions, mais elle invite aussi le personnel à ne pas se laisser envahir par les « contraintes du quotidien » qui n'ont pas de conséquences, jusqu'au jour où elles en ont. Ainsi, il est essentiel que les messages privés comportent la mention [PRV] dans l'objet, que le mot de passe ne soit pas partagé, et que la messagerie ne soit pas reroutée.

DYNASTIE

La série se poursuit avec l'arrivée de Martin Folz, ancien patron de PSA au conseil d'administration de la SG, qui reprend le flambeau de Jacques Calvet, son prédécesseur, à la fois chez la famille Peugeot et au CA de la SG. Avec ses pairs de la noblesse capitaliste, il prolongera la lignée. Bienvenue au club comme dit la lettre de l'actionnaire : en 4 ans, + 147% pour le dividende (le résultat progressant de 24%) et pour le service, une petite hausse de seulement 108% des jetons de présence. 52 000€ soit plus de 1700€ l'heure, ça progresse plus vite que le SMIC de la technicienne de surface qui aspire les miettes de croissants de ces messieurs.



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT